



A SURESNES LE BUDGET PARTICIPATIF REND LES HABITANTS ACTEURS DE LEUR VILLE

Le lancement de sa 2^e édition s'inscrit dans un engagement transversal du mandat municipal pour renforcer la participation des habitants à la vie et l'évolution de la cité.



Après le succès rencontré en 2021, Suresnes lance la deuxième édition de son budget participatif assorti d'un montant de 150 000 euros.

Objectif de ce dispositif de démocratie participative : placer les Suresnois, par leurs propositions au cœur de la vie de la cité.

Projets d'aménagement et d'amélioration du cadre vie, de végétalisation et d'embellissement ou d'animations et d'événements festifs : toutes les propositions sont les bienvenues. Les habitants ont **jusqu'au 28 février** pour proposer leurs idées. Toutes les étapes, des propositions au vote, se dérouleront sur

plateforme dédiée.

« Avec 563 idées proposées la première édition a été un succès en 2021. Nous avons donc choisi d'étoffer le budget participatif en augmentant l'enveloppe de 90 000 à 150 000 euros pour toute la ville et en permettant aux habitants de déposer des projets qui ne seront plus circonscrits à un quartier » explique Isabelle de Crécy, adjointe au maire déléguée à la Démocratie participative.

En 2021 :

- **1600 votants**
- **27 projets** lauréats à l'issue.
- **Projets réalisés** : des moutons pour le mont Valérien, des nichoirs pour les oiseaux, des hôtes à insectes, un jardin citoyen au parc du Château, des points d'apport volontaire pour les sapins de Noël, des informations sur les initiatives locales, ou des tables de pique-nique sur la terrasse du Fécheray.

« Ce Budget participatif veut rendre les habitants acteurs des évolutions de la ville, souligne Isabelle de Crécy. Il a aussi constitué une formidable occasion de pédagogie sur les mécanismes de l'action publique en associant les habitants au processus qui a permis de choisir, définir, élaborer et financer les projets ».

Le budget participatif s'inscrit ainsi plus largement dans un engagement fort de la municipalité suresnoise qui place la participation et la concertation au cœur de l'action publique et qui s'est aussi traduit par la publication d'un Contrat de mandat, le renforcement du rôle des Conseils de quartier et du Conseil économique, social et environnemental de Suresnes (CESES), la mise en place d'une Mairie mobile, et plus largement l'association des habitants à un nombre élargi d'instances de décision.

« La crise de confiance envers la représentation montre que nous devons revoir complètement notre façon de faire la politique, pour réparer le lien de confiance entre les citoyens et leurs élus, insiste Guillaume Boudy, Maire de Suresnes. C'est pourquoi la concertation et la participation des habitants sont les fils rouges du mandat. Ce budget participatif y contribue en impliquant les habitants dans la conception des actions publiques. Il montre qu'il n'y pas d'un côté des sachants, les élus et les services, et de l'autre non-sachants, les habitants. »